



SCAL-AIR S'ÉTEND AU GRAND SUD

La réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) applicable à la société Vale-NC rend obligatoire la

surveillance de la qualité de l'air ambiant autour de l'usine du Sud.

En février dernier, Vale Nouvelle-Calédonie a signé une convention d'adhésion avec l'association Scal-Air. Vale-NC met ainsi à disposition de cette dernière son parc de stations de surveillance de la qualité de l'air constitué de 5 unités : la station de Prony, celle de la base vie du site industriel, celle de Port Boisé, celle de Forêt Nord et la station ou laboratoire mobile.

Ces sites de mesure sont situés à proximité des lieux de vie ou dans des zones représentatives en termes de milieux naturels notamment re-

connus pour la richesse de leur biodiversité.

La première étape est la remise en état de fonctionnement du réseau du Grand Sud, ce qui permettra la surveillance des mêmes polluants que ceux mesurés à Nouméa par Scal-Air depuis 2007 : le dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NO_x), des particules fines en suspension (PM10), des retombées totales de poussières, ainsi que les métaux lourds contenus dans ces poussières (PM10 et totales).

Les mesures de la qualité de l'air du Grand Sud seront disponibles sur le site Internet de Scal-Air, dès la fin de la remise à niveau.

DÉPLACEMENT DU LABORATOIRE MOBILE À L'ANSE N'DU

Mesure de la pollution d'origine industrielle sur la presqu'île de Ducos. p. 4

LE NOUVEAU PARC D'AUTOBUS

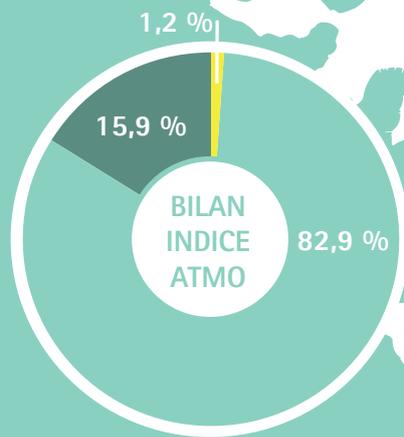
Des véhicules respectant la norme d'émission de polluants atmosphériques EURO IV. p. 2

LE PASSAGE DE VANIA

Les stations de mesure ont dû être arrêtées pendant 3 jours. p. 2

BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'indice Atmo est calculé à partir des concentrations en polluants mesurées au niveau des stations fixes du réseau de Scal-Air. Au cours du 1^{er} trimestre 2011, l'indice Atmo a été de 1 à 4, c'est-à-dire une qualité de l'air très bonne à bonne en moyenne sur la ville durant 98,8 % du temps. Un indice de 5 (moyen) a été calculé en janvier suite à un épisode de pollution sur Montravel, ce qui couvre 1,2 % du temps.



	Très bon	Bon	Moyen à médiocre	Mauvais
Logicoop	67,5 %	25,0 %	7,5 %	0,0 %
Montravel	72,9 %	22,4 %	3,5 %	1,2 %
Faubourg Blanchot	80,0 %	20,0 %	0,0 %	0,0 %
Anse Vata	90,0 %	10,0 %	0,0 %	0,0 %

ACTUS



LE NOUVEAU PARC D'AUTOBUS SUR LA VILLE

Depuis janvier 2011, de nouveaux autobus parcourent la ville. Résultat : plus d'odeurs désagréables, ni de fumée noire !

Ces nouveaux véhicules de transport en commun sont équipés de moteurs aux normes EURO IV. Les échappements sont pourvus de catalyseurs et de filtres à particules, ce qui limite l'émission de particules PM10, de monoxyde de carbone (CO) et d'hydrocarbures imbrûlés (HC).



LE PASSAGE DE VANIA

En cas de tempête ou de cyclone, les vents violents risquent d'arracher les mâts et têtes de prélèvement d'air des stations de mesure. En outre, les analyseurs d'air, très sensibles aux coupures de courant électrique, peuvent ne pas supporter le phénomène. Ainsi, lors de l'alerte cyclonique de janvier dernier, les 4 stations de Nouméa ont dû être arrêtées pendant 3 jours.

ÉVOLUTION DU SITE INTERNET DE SCAL-AIR

Abonnez-vous aux lettres d'information électroniques ! Depuis février 2011, il est possible de s'inscrire à deux types de lettres :

- l'Alerte à la pollution, flash d'alerte envoyé dès la détection d'un dépassement de seuil de pollution ;
- Le Scal-Air Info, e-mail informant de la parution du magazine trimestriel et donnant un accès direct à la version numérique.



Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'air.
12 bis rue Léonard de Vinci, 98800 Nouméa.
Tél. : 28 27 54
Fax : 24 25 04
E-mail : info@scalair.nc
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur la

Dépassement de seuil le 22/01/2011 - SO₂ - Montravel

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂), polluant d'origine industrielle, à partir de 3h30 du matin. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à

D'UN POLLUANT À L'AUTRE



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂) À Nouméa, l'origine de ce polluant gazeux et inodore est principalement industrielle (centrale thermique et installations industrielles de combustion du secteur de Doniambo). Au cours de ce 1er trimestre 2011, un dépassement du seuil d'information a été mesuré sur Montravel le 22 janvier. Logicoop est en moyenne le quartier le plus impacté par le dioxyde de soufre. Ce constat s'explique par des niveaux de pointe plus fréquents que sur la station de Montravel, bien que ceux-ci soient inférieurs aux valeurs de référence à ne pas dépasser. Les stations du Faubourg Blanchot et de l'Anse Vata ont également connu des hausses de niveaux de dioxyde de soufre, qui sont cependant restées faibles.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	8	4	2	2
Moyenne horaire maximale	257	380	131	79
Moyenne journalière maximale	64	91	22	17
Dépassements SI	0	1 h	0	0
Dépassements SA	0	0	0	0
Dépassements VLH	0	1 h	0	0
Dépassements VLJ	0	0	0	0

LE DIOXYDE DE D'AZOTE (NO₂) Les niveaux de NO₂ mesurés sur la ville ont été particulièrement faibles, tant pour les valeurs de pointe que pour les niveaux de fond.

Entre janvier et mars 2011, les conditions de vents moyens à forts majoritairement rencontrées favorisent la dispersion des polluants dès leur émission dans l'air ambiant. Ainsi, les oxydes d'azote, majoritairement émis par le trafic automobile, mais aussi par l'activité industrielle, ne s'accumulent pas sur la ville.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	0	3	3	2
Moyenne horaire maximale	0	25	37	32
Moyenne journalière maximale	0	9	11	10
Dépassements SI	0	0	0	0
Dépassements SA	0	0	0	0
Dépassements VLH	0	0	0	0
Dépassements VLJ	0	0	0	0

LES POUSSIÈRES FINES (PM10) Les particules fines (ou poussières en suspension) mesurées sont les poussières d'un diamètre inférieur à 10 micromètres. Leur nature est très hétérogène, selon les sources d'émission (naturelles ou humaines).

Les niveaux trimestriels, à l'image des niveaux de fond couramment mesurés sur le réseau, se situent entre 15 et 20 µg/m³, ce qui est faible. Les valeurs maximales horaires et journalières sont généralement liées à des conditions de vents favorisant l'accumulation ou la dispersion des émissions industrielles vers les points de mesure. Ce phénomène explique notamment les valeurs horaires maximales mesurées au Faubourg Blanchot et à l'Anse Vata, par des vents de secteurs nord-ouest à nord les 3 janvier et 28 février 2011.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	16	17	16	15
Moyenne horaire maximale	67	100	117	104
Moyenne journalière maximale	32	40	33	25
Dépassements SI	0	0	0	0
Dépassements SA	0	0	0	0
Dépassements VLH	0	0	0	0
Dépassements VLJ	0	0	0	0

L'OZONE (O₃) que l'on mesure dans l'air ambiant est un polluant dit « secondaire », qui se forme par transformation chimique de certains polluants dits « primaires » (en particulier NO, NO₂ et COV), sous l'effet des rayonnements solaires. Les mécanismes réactionnels sont complexes et les plus fortes concentrations d'O₃ apparaissent en périphérie des zones émettrices des polluants primaires, puis peuvent être transportées sur de grandes distances. À Nouméa, les niveaux d'ozone mesurés depuis 2007 respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser. Pour ce 1er trimestre 2011, les stations de l'Anse Vata et du Faubourg Blanchot affichent des valeurs très faibles, correspondant aux concentrations habituellement mesurées à cette période de l'année.

	Anse Vata	Faubourg Blanchot
Moyenne trimestrielle	19	19
Moyenne horaire maximale	65	64
Moyenne journalière maximale	57	55
Dépassements SI	0	0
Dépassements SA	0	0
Dépassements VLH	0	0
Dépassements VLJ	0	0

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10	O ₃
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ sur 1 h	200 µg/m ³ sur 1 h	80 µg/m ³ en moyenne journalière	180 µg/m ³ en moyenne horaire
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3 h	400 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	125 µg/m ³ en moyenne journalière	240 µg/m ³ en moyenne sur 3 h
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ¹	200 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ³	/	/
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ²	/	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁴	/

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an.



CAMPAGNE DE MESURE À L'ANSE N'DU

Le laboratoire mobile, véritable station de mesure déplaçable, a été positionné fin janvier 2011 à l'Anse N'Du, au niveau du terrain de cricket, quartier situé à proximité immédiate de la zone industrielle de Doniambo, et sous les vents dominants de secteurs est-sud-est de celle-ci. L'objectif est avant tout d'évaluer l'impact de la pollution d'origine industrielle dans ce quartier susceptible d'y être fortement soumis. La campagne de mesure, actuellement en cours, a débuté en janvier dernier.

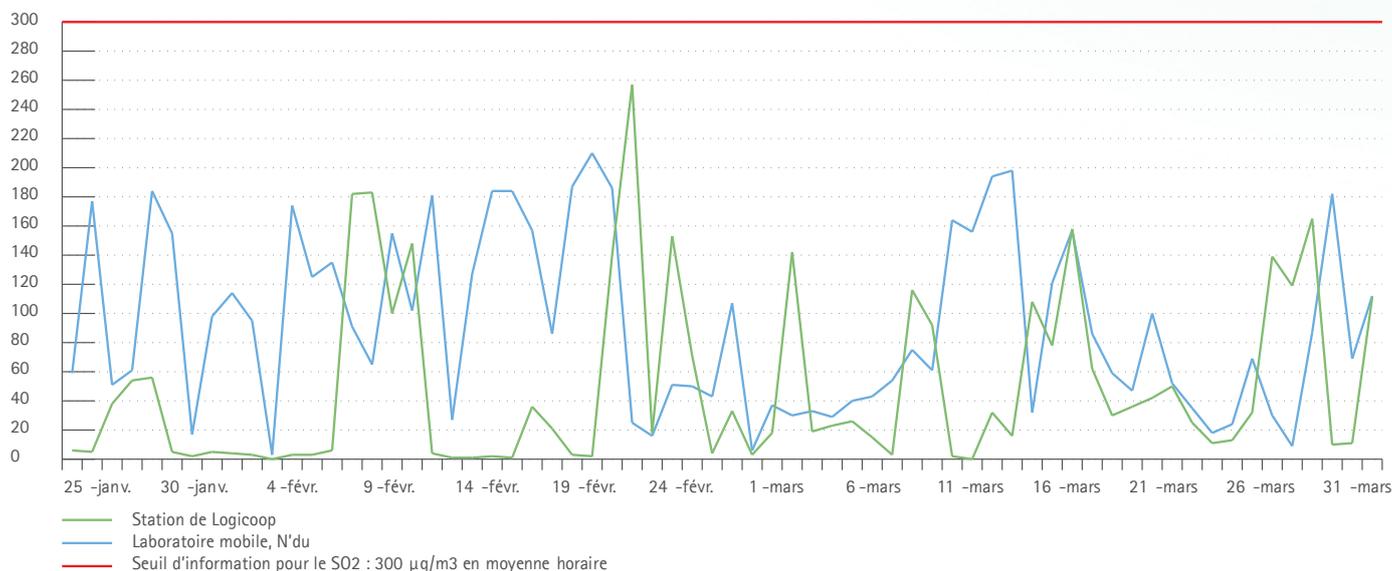
Les premiers résultats montrent que les niveaux mensuels sont plus de deux fois supérieurs à ceux mesurés à Logicoop durant la même période de mesure. Ceci est révélateur d'une pollution chronique par le SO₂, plus importante sur le quartier de l'Anse N'Du. Bien que les seuils de référence n'aient pas été dépassés entre février et mars, les valeurs de pointe (cf. graphique) reflètent une qualité de l'air moyenne à médiocre durant 20 % du temps, contre 6 % du temps à Logicoop.

La campagne de mesure est actuellement en cours et devrait se poursuivre jusqu'au mois de mai.



valeurs en µg/m ³	SO ₂	NO ₂	O ₃	PM 10	PM 2.5
Concentrations moyennes jan.-mars 2011	22	3	10	8	3
Moyennes journalières maximales	117	9	17	11	6
Moyennes horaires maximales	210	26	23	-	-

Valeurs maximales horaires par jour – SO₂ – station de Logicoop et laboratoire mobile Anse N'du (en µg/m³)



NOS COORDONNÉES

Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'Air
Tél. : 28 27 54 / Fax : 24 25 04 : E-mail : info@scalair.nc
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre site Internet www.scalair.nc

Scal Air

NOS ADHÉRENTS

Scal-Air fait partie de la Fédération ATMO

